

Commune de Troinex

**HISTORIQUE DU DOSSIER « VOIE COTTIER » ET  
« ROUTE DE CONTOURNEMENT DE TROINEX »**

<p><b>Années 1960</b></p>	<p>La construction de l'autoroute française du pied du Salève rend inutiles les terrains réservés sur notre commune pour la construction d'une route à grand trafic dans le sud du canton.</p>	<p><i>Annexe 1 : Photo de la maquette du projet d'autoroute</i></p>
<p><b>Années 1980</b></p>	<p>L'Etat de Genève confirme que malgré la décision de construire l'autoroute d'évitement de Genève par le nord du canton, il souhaite maintenir la réservation des terrains sur Pinchat, Troinex et Plan-les-Ouates, ceci en vue de la construction éventuelle d'une route « inter-quartiers » destinée à mieux desservir ces régions.</p> <p>A cette période, le chef de la division de l'équipement du Département des travaux publics s'appelle M. Cottier...</p>	
<p><b>1987</b></p>	<p>Dans le cadre du projet de construction sur les terrains Matringe aux Saussac, l'Etat maintient la réservation de terrains pour une « Voie Cottier » qui couperait le village en deux. Le déclassement de ces terrains de la zone villa en zone 4 B est imposé par le DTP (M. Grobet). C'est la raison pour laquelle les immeubles du chemin Dottrens sont construits sur une parcelle dont la limite nord suit le tracé du projet de route.</p>	<p><i>Annexe 2 : PV de la réunion entre M. Cottier et M. Dottrens, Maire de Troinex</i></p>
<p><b>Mars 1994</b></p>	<p>M. Philippe Joye, Conseiller d'Etat, écrit aux communes de Carouge, Lancy, Plan-les-Ouates et Troinex pour les informer qu'en raison de différents projets d'urbanisation réalisés ou à l'étude dans la région, il a décidé de constituer un groupe de travail destiné à réexaminer l'utilité d'une liaison routière entre Vessy et le Bachet-de-Pesay (tronçon Plan-les-Ouates–rte d'Annecy en priorité).</p> <p>La Mairie de Troinex se dit très étonnée par la réactivation de ce projet et elle informe le Conseiller d'Etat qu'elle s'opposera à cette nouvelle route qui couperait la commune en deux et qui passerait à proximité des nouveaux logements qui vont se construire aux Saussac.</p>	<p><i>Annexe 3 : lettre du DTPE du 22.03.1994</i></p>
<p><b>Octobre 1994</b></p>	<p>Le Conseil d'Etat informe les communes que malgré les avis divergents et l'opposition de Troinex en particulier, il demande au DTPE de poursuivre les études, en priorité celle du tronçon route d'Annecy – route d'évitement de Plan-les-Ouates.</p>	<p><i>Annexe 4 : Lettre du CE du 19.10.1994</i></p>
<p><b>1995 - 1996</b></p>	<p>L'Etat mène différentes études sur la faisabilité de la route interquartiers (tracés, gabarits, type de construction, etc), sur son impact et sur les mesures d'accompagnement nécessaires.</p>	

<b>16 décembre 1996</b>	Résolution du Conseil municipal de Troinex qui se déclare « d'accord de lever son opposition à la réalisation de la voie Cottier qu'à la condition que celle-ci soit réalisée en tranchée souterraine couverte depuis la route d'Annecy jusqu'au ruisseau des Marais ».	<i>Annexe 5 : Plan V. Cottier févr. 1995 Annexe 6 : Résolution CM de Troinex du 16.12.1996</i>
<b>1997 - 1998</b>	<p>Les études se poursuivent. Un groupe pluridisciplinaire de 4 bureaux (architectes, ingénieurs, architectes-paysagistes et ingénieurs en circulation) est mandaté par le DTPE pour étudier le projet de Voie Cottier et proposer des solutions. Le groupe étudie 4 variantes et recommande la variante « route de Moillebin » qui emprunte la route de Marsillon et prévoit la construction d'une route de contournement du village de Troinex entre la rte de Pierre-Grand et la rte de Moillebin.</p> <p>Le bureau d'architectes-urbanistes Koechlin-Mozer, qui est en charge de l'étude du Plan directeur communal de Troinex, fait partie de ce groupe de travail pluridisciplinaire et intégrera la variante « route de Moillebin » à notre projet de plan directeur communal.</p>	<i>Annexe 7 : Plan V. Cottier janv. 1997 Annexe 8 : Plan des 4 variantes étudiées</i>
<b>11 septembre 2001</b>	<p>Les 3 projets de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plan directeur communal ;</li> <li>- déclassement de la parcelle Duvernay aux Crêts ;</li> <li>- route de contournement de Troinex</li> </ul> <p>sont présentés aux habitants de Troinex dans le cadre d'une séance d'information publique à la salle communale.</p>	
<b>2001</b>	C'est à cette période que M. Moutinot, Conseiller d'Etat (DAEL) décide de mettre sur pied un groupe de travail tripartite « Communes (Bardonnex, Carouge, Lancy, Plan-les-Ouates, Troinex et Veyrier) - Office des transports et de la circulation - Direction de l'aménagement » destiné à mettre à plat les études faites à ce jour et de faire des recommandations en adoptant une approche « multi-modale ». C'est le début de l'étude « Genève Sud ».	
<b>2001 à 2005</b>	Nombreuses réunions et séminaires de concertations, regroupant parfois un très large public, du groupe de travail « Genève Sud ». Cette étude aboutit à un « rapport d'évaluation des variantes » du 11 mai 2005 sur lequel les 6 communes prennent position dans leur courrier du 23 juin 2005.	<i>Annexe 9 : Lettre des 6 communes du 23.6.2005</i>
<b>12 octobre 2005</b>	Le Conseil d'Etat prend acte du rapport d'évaluation des variantes de Genève Sud et en dégage différentes conclusions qui sont communiquées aux communes.	<i>Annexe 10 : Extrait du PV du Conseil d'Etat du 12.10.2005</i>
<b>26 janvier 2006</b>	Prise de position des 6 communes concernant les décisions du Conseil d'Etat du 12 octobre 2005.	<i>Annexe 11 : Lettre des 6 communes du 26.01.2006</i>

<b>5 septembre 2007</b>	Lettre des 6 communes à M. Cramer, Conseiller d'Etat, concernant le projet de giratoire de la Milice qui, selon les dernières études de l'Office cantonal de la mobilité (OCM), ne devrait pas être destiné à recevoir du trafic de transit.	<i>Annexe 12 : Lettre des 6 communes du 05.09.2007</i>
<b>4 septembre 2008</b>	Présentation aux communes, par la Direction générale de la mobilité (DGM), de différentes variantes de tracés	
<b>Novembre 2008</b>	Les communes prennent position sur les tracés présentés et confirment que leur choix se porte, comme elles l'ont déjà exprimé à plusieurs reprises, sur la variante « communes ».	
<b>21 septembre 2009</b>	Une résolution du groupe libéral concernant « La circulation de transit dans la commune de Troinex » est renvoyée en commission d'urbanisme	<i>Annexe 13 : Projet de résolution du CM de Troinex du 21.09.2009</i>